

MAIRIE D'AIGNAN
PROCES VERBAL DE LA REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL
du Jeudi 12 AVRIL 2018 à 21 Heures.

L'an deux mille dix huit, le jeudi 12 avril à 21 heures, le Conseil Municipal dûment convoqué, s'est réuni au lieu habituel de ses séances, à la Mairie d'Aignan, sous la présidence de Monsieur BARATAULT Philippe, Maire d'AIGNAN.

Etaiet présents : MM LAGARDE AURENSAN BARNADAS NAVARRE GARCIA CHANUT LETELLIER PAYROS DARBAS Mmes SARNIGUET PESQUIDOUX.

Etait absent et excusé : M. Marc GARROS ayant donné procuration à Mme SARNIGUET – M. Cyrille DUBOURDIEU ayant donné procuration à M. Jean-Yves DARBAS – M. Jacques LABADIE ayant donné procuration à M. Philippe BARATAULT ;

Monsieur le Maire déclare la séance ouverte, demande la nomination d'un secrétaire de séance, rappelle l'ordre du jour et demande l'approbation du procès-verbal de la séance du 14 mars 2018 qui n'appelle aucune observation.

ORDRE DU JOUR :

- ✓ **Approbation comptes de gestion et comptes administratifs 2017**
 - Commune - Service Assainissement - Lotissement**
 - ✓ **Vote des budgets primitifs 2018**
 - Commune - Service Assainissement - Lotissement**
 - ✓ **Vote des taux d'imposition des impôts directs**
 - ✓ **Emprunts**
 - ✓ **Lotissement : vente des lots**
 - ✓ **Demande de logement appartement école**
 - ✓ **Demande de terrasse Brasserie des Arènes**
 - ✓ **Arrêté relatif à la défense extérieure contre l'incendie**
- ✓ **Convention Commune/Siebag : appareils de défense contre l'incendie**
- ✓ **Questions diverses**

Madame Chantal Sarniguet est nommée secrétaire de séance.

Approbation comptes de gestion et comptes administratifs 2017 Commune - Service Assainissement - Lotissement

Monsieur le Maire donne la parole à M. Patrick NAVARRE, président de la commission des Finances et quitte la salle.

COMMUNE

SECTION DE FONCTIONNEMENT

● Recettes-----	1109943.28 €
● Dépenses -----	747615.90 €
● Excédent-----	<u>362327.38 €</u>
● Dont excédent reporté -----	99677.57 €

SECTION D'INVESTISSEMENT

• Recettes -----	255197.55 €
• Dépenses -----	541042.59 €
Déficit -----	285845.04 €
• Reste à réaliser dépenses -----	-75457.22 €
• Besoin de financement (1068) -----	<u>361302.26 €</u>

Résultat de clôture de l'exercice

Fonctionnement -----	362327.38 €
Affectation complémentaire en réserve (1068) -----	361302.26 €
Investissement déficit reporté (001) -----	-285845.04 €
Résultat reporté en fonctionnement (002) -----	1025.12 €

Monsieur Patrick NAVARRE, donne ensuite le détail des diverses opérations, soumet au vote de l'assemblée le compte administratif 2017 de la commune, conforme au compte de gestion et le conseil municipal l'approuve à l'unanimité ainsi que l'affectation des résultats.

Service Assainissement

SECTION D'EXPLOITATION

▪ Recettes -----	107637.69 €
▪ Dépenses -----	-73237.01 €
▪ Résultat -----	-34400.68 €

SECTION D'INVESTISSEMENT

▪ Recettes -----	-85876.56 €
▪ Dépenses -----	101660.01 €
▪ Résultat -----	-15783.45 €
▪ Besoin de financement -----	15783.45 €

Résultat de clôture – affectation :

Investissement déficit reporté (001) -----	- 15783.45 €
Fonctionnement excédent (002) -----	18617.23 €
Affectation complémentaire en réserve (1068) -----	15783.45 €

Monsieur Patrick NAVARRE, soumet au vote de l'assemblée le compte administratif 2017 du service assainissement, conforme au compte de gestion et le conseil municipal l'approuve ainsi que l'affectation des résultats, à l'unanimité.

Lotissement Habitations

SECTION DE FONCTIONNEMENT

▪ Recettes -----	360985.47 €
▪ Dépenses -----	360371.43 €
▪ Résultat -----	-614.04 €

SECTION D'INVESTISSEMENT

▪ Recettes -----	475800.46 €
▪ Dépenses -----	324953.47 €
▪ Résultat -----	150846.99 €

Résultat de clôture – affectation :

Investissement excédent reporté (001) -----	150846.99 €
Fonctionnement excédent (002) -----	-614.04 €
Résultat global -----	151461.03 €

Monsieur Patrick NAVARRE, soumet au vote de l'assemblée le compte administratif 2017 du lotissement d'habitations, conforme au compte de gestion et le conseil municipal l'approuve à l'unanimité.

**Vote des budgets primitifs 2018 :
Commune - service assainissement - Lotissement**

Monsieur le Maire réintègre la salle et donne la parole à Monsieur Patrick NAVARRE en lui demandant de présenter les projets de budgets primitifs 2018.

Monsieur Patrick NAVARRE, énonce les chiffres du budget primitif de la Commune.

COMMUNE

1) **Section de fonctionnement** équilibrée en recettes et dépenses à **946 170.56 €**.

RECETTES

70 – Produits des services, domaine	45 592.00 €
73 – Impôts et taxes	521 028.44 €
74 – Dotations, subventions et participations	239 218.00 €
75 - Autres produits de gestion courante	117 500,00 €
76 – Produits financiers	25,00 €
77 – Produits exceptionnels	1 050,00 €
013 – Atténuations de charges	16 500.00 €
002 – Excédent de fonctionnement reporté	1 025.12 €
042 – Opération d’ordre de transfert entre sections.....	4 232.00 €
TOTAL	946 170.56 €

DEPENSES

011 – Charges à caractère général	260 740.00 €
012 –Charges de personnel	343 498.00 €
65 – Autres charges de gestion	110 062.00 €
66 – Charges financières.....	15 910.00 €
67 – Charges exceptionnelles	500,00 €
023 – Virement à la section d’investissement	189 573.87 €
040 – Opérations d’ordre de transfert	25 886.69 €
TOTAL	946 170.56 €

Section d’investissement équilibrée en recettes et en dépenses à **948 225.47 €**

RECETTES

10 – FCTVA	20 161.74 €
165 – Dépôts et cautionnements reçus.....	2 000,00 €
1068 – Excédent de fonctionnement capitalisé	361 302.26 €
Total recettes opérations	349 300.91 €
Total recettes d’ordre	25 886.69 €
021 – Virement de la section de fonctionnement	189 573.87 €
TOTAL	948 225.47 €

DEPENSES

16 – Remboursement d’emprunts.....	112 637.44 €
165 – Dépôts et cautionnements reçus.....	2 000,00 €
23 – Opérations d’équipement.....	420 020.12 €
204 – Subvention au lotissement	48 033.65 €
040 – Dépenses d’ordre	4 232.00 €
001 - Déficit d’investissement reporté.....	285 845.04 €
Restes à réaliser	75 457.22 €
TOTAL	948 225.47 €

Monsieur NAVARRE Patrick indique qu'après le travail de la commission ont été portés à connaissance les dernières dotations, qu'un gain de 1716 € sera pris en compte, figurera dans les tableaux présentés et dans le budget l'équilibre se fera par un transfert du 023 au 021.

Monsieur le Maire soumet au vote de l'assemblée le budget primitif de la commune qui est approuvé à l'unanimité à l'exception de M. GARROS qui vote contre.

Monsieur Patrick NAVARRE, présente le budget primitif du Service d'Assainissement

SERVICE ASSAINISSEMENT

Section d'exploitation équilibrée en recettes et en dépenses à **103 801.26 €**

RECETTES

70 – Ventes de produits finis	76 105,00 €
74 – Subventions d'exploitation	5 000.00 €
75 – Autres Produits de gestion courante	0 €
77 – Produits exceptionnels	161,03 €
042 – Opération d'ordre de transfert	3 918,00 €
002 – Résultat reporté	18 617.23 €
TOTAL	103 801.26 €

DEPENSES

011 – Charges à caractère général	32 392.08 €
012 – Charges de personnel	24 000.00 €
014 – Atténuations de produits	11 215.00 €
65 – Autres charges de gestion	800,00 €
66 – Charges financières.....	4 109.03 €
67 – Charges exceptionnelles	150.00 €
042 – Opération d'ordre de transfert	28 030.59 €
023 – Virement à la section d'investissement	3 104.56 €
TOTAL	103 801.26 €

Section d'investissement équilibrée en recettes et en dépenses à **82 418.14 €**

RECETTES

10 – Dotations, fonds divers (FCTVA)	26 587.62 €
1641 – Emprunts.....	24 695.37 €
021 – Virement de la section de fonctionnement	3 104.56 €
040 – Opération d'ordre de transfert	28 030.59 €
TOTAL	82 418.14 €

DEPENSES

16 – Remboursement d'emprunts.....	12 577.99 €
203 – Frais d'études (Diagnostics réseaux)	50 138.70 €
040 – Opération d'ordre de transfert	3 918,00 €
001 – Déficit d'investissement reporté.....	15 783.45 €
TOTAL	82 418.14 €

Le Conseil Municipal approuve à l'unanimité, le budget primitif 2018 du service assainissement.

LOTISSEMENT D'HABITATIONS

◇ Section de fonctionnement équilibrée en recettes et dépenses à **674 670.28 €**

RECETTES

002 – Résultat fonctionnement reporté.....	614.04 €
70 – Vente terrains aménagés ----	136 002.67 €
774 – Subventions exceptionnelles.....	48 033.65 €
6015 – Reprise terrain.....	61 000.00 €
042 – Variation terrains aménagés – intégration stock final	412 568.90 €
758 - Autres produits de gestion courante	2.00 €
043 – Transfert charges – intérêts emprunts.....	16 449.02 €
TOTAL	674 670.28 €

DEPENSES

6015 – Terrains à aménager.....	345 750.00 €
6045 – Achat d'études	1 500.00 €
608 – Frais accessoires (transfert intérêt emprunt).....	16 449.02 €
65 – Autres charges de gestion courante	2.00 €
66 – Charges financières.....	16 449.02 €
7133 – Stocks en cours (sortie).....	294 520.24 €
TOTAL	674 670.28 €

◇ Section d'investissement déséquilibrée en recettes à **705 367.23 €** et en dépenses à **444 153.53 €**

RECETTES

001 - Solde d'exécution reporté.....	150 846.99 €
1641 – Emprunt	260 000.00 €
040 – Stock initial (Sortie SF -1).....	294 520.24 €
TOTAL	705 367.23 €

DEPENSES

1641 – Remboursement d'emprunts.....	31 584.63 €
040 – Intégration des stocks terminés.....	412 568.90 €
TOTAL	444 153.53 €

Monsieur le Maire soumet au vote de l'assemblée le budget primitif du lotissement d'habitations, préparé par Monsieur Kahn, trésorier de la commune. Le budget 2018 est adopté à l'exception de M. Marc GARROS qui vote contre et de MM BARNADAS et PAYROS qui s'abstiennent.

Vote des taux d'imposition des impôts directs

Monsieur le Maire propose de reconduire les taux d'imposition pour 2018 sans changement, soit :

Taxe d'habitation	16.84 %
Taxe foncière sur le bâti.....	27.74 %
Taxe foncière sur le non bâti.....	116.84 %

Le conseil municipal approuve ces taux.

Emprunts

Monsieur NAVARRE poursuit en présentant deux emprunts, sollicités auprès de plusieurs banques, dont 4 ont répondu.

Il s'agit d'un emprunt de 260 000 € pour solder le dossier lotissement auprès du mandataire judiciaire. Après réflexions, la concrétisation de ce dernier est reportée dans l'attente de connaître le montant exact du besoin. Attendu que des particuliers se sont manifestés récemment pour l'acquisition de lots, le montant à emprunter pourrait être inférieur.

Un second prêt d'un montant de 100 000 € est nécessaire et inscrit au budget pour les travaux sur les bâtiments communaux : appartements école et maison ex. Dupuy.

Un tableau comparatif est donné aux élus :

BANQUES	Échéance	taux 15 ans	taux 20 ans	montant 15 ans	montant 20 ans	total intérêts 15 ans	total intérêts 20 ans	1er échéance	Frais de dossier
CA AQUITAINE	Annuel		1,72		5951,67		19033,41	18 mois	100 €
CAISSE D'EPARGNE	Annuel		1,92		6068,56		21371,2		150 €
CA PYRENEES GASCOGNE	Annuel		1,77		5980,77		19615,49	1 an après déblocage	300 €
BANQUE POSTALE	Annuel	1,41	1,67	8155,00 à 6760,62	6762,78 à 5083,50	11358,33	17627,78	01/07/2019	200 €

Monsieur le Maire propose de retenir un montant de 100 000 € auprès de la Banque Postale, sur une durée de 20 ans, au taux de 1,67 % avec remboursement annuel et des frais de dossier pour 200 €.

Avis favorable de l'ensemble du conseil.

Lotissement : vente des lots

Monsieur le Maire informe l'assemblée qu'il a reçu une lettre de Mme et M. LAPORTE Jean-François domiciliés à Biscarosse (Landes). Ces derniers, ne pouvant plus construire, demandent l'autorisation de se désister de la procédure d'achat qu'ils avaient engagée pour l'acquisition du lot n° 1 au lotissement Guilhemblanc ainsi que de la parcelle E 1628 qui la jouxte.

Monsieur le Maire indique qu'une personne s'est manifestée pour acheter ces mêmes parcelles et propose que les époux LAPORTE soient libérés de leur engagement sans verser d'indemnités.

Le Conseil Municipal accepte à l'unanimité.

Demande de logement appartement école

Monsieur le Maire signale qu'il a reçu une demande de M. MORSIA Jean-Louis pour le logement libre à l'école, au n° 6 avenue du Docteur Dousset.

Ce logement peut être mis à disposition à compter du 13 avril moyennant un loyer mensuel de 360 € 64 + un mois de caution du même montant.

Avis favorable.

Demande de terrasse Brasserie des Arènes

Monsieur le Maire informe l'assemblée que M. Tommy PACI, propriétaire de la Brasserie des Arènes à Aignan, l'a sollicité pour obtenir l'autorisation d'installer une terrasse sur le domaine public.

Il souhaite mettre en place un plancher en bois entre les arbres et son restaurant.

Le conseil donne son accord.

Arrêté relatif à la défense extérieure contre l'incendie Convention Commune/Siebag : appareils de défense contre l'incendie

Monsieur le Maire rappelle l'arrêté évoqué lors de la dernière réunion du conseil qui concerne la défense extérieure contre l'incendie. Il ajoute que l'inventaire et l'état des points d'eau a été constitué par M. AURENSAN Michel ; que la commune doit veiller au maintien en condition opérationnelle de son parc de bouches et poteaux d'incendie publics.

Aussi propose t-il de passer une convention de prestation de services avec le SIEBAG de Riscle pour l'entretien des dits appareils de défense contre l'incendie.

Ce contrôle tous les 2 ans est proposé pour un coût unitaire de 35 € HT.

Avis favorable.

Questions diverses

✓ Place du Colonel Parisot

Suite à la chute du marronnier sur la place, à proximité du monument aux morts, Monsieur le Maire propose de refaire le parvis semblable à l'existant et de remplacer toutes les barrières couleur alu, peu visibles, par des barrières vertes plus hautes.

Accord.

✓ Forêt

MM Chanut et Letellier informent l'assemblée de la réunion qu'ils ont eue avec M. Antonioli, agent ONF, au sujet d'une éventuelle piste forestière à tracer dans le bois, pour faciliter le débardage des coupes de bois. A suivre.

✓ Problème de voisinage

Mme PESQUIDOUX remercie M. le Maire et le secrétariat pour leur prompt réaction lorsqu'elle a signalé les problèmes rencontrés avec les chiens de ses voisins.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à vingt trois heures 55 minutes.

Vu par Nous, Maire de la Commune d'AIGNAN, pour être affiché le 16 avril 2018 à la porte de la Mairie conformément aux prescriptions de l'article 56 de la loi du 5 août 1884.

Aignan, le 16 avril 2018

Le Maire,
Philippe BARATAULT